

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 1642 de la Ville de Brossard

Prenez avis que le conseil de la Ville de Brossard statuera, lors de l'assemblée du 19 janvier 2016, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Immeuble(s) affecté(s)	Nature des dérogations demandées
Adresse : 7755, rue Lausanne Lot : 4 431 774 Zone : L08H Dossier : 610-L-15-044	- Permettre un empiètement de 3 m d'un avant-toit dans l'espace libre arrière au lieu de 2 mètres tel que prescrit
Adresse : 7250, boul. Taschereau, suite 200 Lot : 2 516 388 Zone : T07C Dossier : 610-L-15-046	- Autoriser l'installation, au-dessus du niveau du deuxième étage, d'une enseigne sur bâtiment de type boitier

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme le 18 novembre 2015.

Immeuble(s) affecté(s)	Nature des dérogations demandées
Adresse : 5870, rue Alain Lot : 2 027 377 Zone : A24H Dossier : 610-L-15-047	- Régulariser l'espace libre avant de 4,15 mètres au lieu de 4,50 mètres tel que prescrit
Adresse : 4405, rue Lenoir Lot : L12H Zone : 4 499 347 Dossier : 610-L-15-045	- Se soustraire à l'obligation d'arborer un bâtiment d'une toiture d'une pente supérieure ou égale à 6 :12 tel que prescrit à la zone

Ces demandes ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme le 14 décembre 2015.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil de la Ville de Brossard pourra se présenter le 19 janvier 2016 à 20 h, à la salle du conseil, située au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

DONNÉ À BROSSARD, ce 23e jour du mois de décembre 2015.

Louise Bouvier, greffière adjointe

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH OF THIS NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6311.